

Un pôle attractif pour les bacheliers de l'académie

Insee Analyses Hauts-de-France • n° 199 • Octobre 2025



Avec 9 600 places offertes pour les néobacheliers dans la plateforme Parcoursup, la zone d'emploi d'Amiens constitue le principal pôle d'enseignement supérieur de Picardie et propose l'essentiel du spectre des formations. L'offre de l'académie, fortement concentrée au sein de son siège, conduit les jeunes amiénois à privilégier des formations sur place ou au contraire plus lointaines (à Lille et Paris notamment). Ces sorties concernent 23,9 % des néobacheliers, souvent des jeunes d'origine très favorisée. Simultanément, 68,5 % des néobacheliers inscrits à Amiens ne sont pas originaires de la zone. Amiens constitue le débouché privilégié pour nombre de jeunes du reste de la Somme ou de l'Oise, en particulier pour des formations universitaires. Dans l'Aisne, l'influence amiénoise est moindre du fait de l'éloignement, de l'offre locale de formation ou de la concurrence avec Reims. L'attractivité d'Amiens depuis le reste de la France s'avère également modeste.

En partenariat avec :

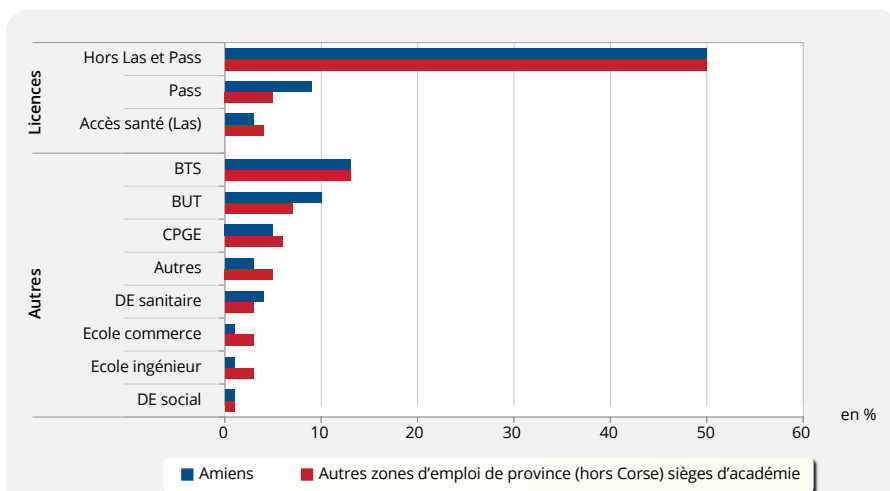


La zone d'emploi d'Amiens propose dans la plateforme **Parcoursup** [sources](#) 9 600 places de formation en première année d'enseignement supérieur (hors apprentissage et enseignement à distance) en 2022. 15 zones d'emploi sur les 24 sièges d'académie de province hors Corse dépassent les 10 000 places tandis que 4 d'entre elles n'excèdent pas les 8 000.

Une offre de formation comparable à celle des autres sièges d'académie

L'offre de **formation** d'Amiens [champ](#) est relativement typique d'un siège d'académie avec une prépondérance de l'offre universitaire qui représente près de 6 places sur 10 [figure 1](#). Toutefois, elle se caractérise par davantage de Licences Staps (7 % des places contre 3 % pour les sièges d'académie), de bachelors universitaires de technologie (BUT) et de Diplômes d'État (DE) sanitaires. En revanche, l'offre s'avère moins conséquente s'agissant des écoles de commerce et de management ainsi que des écoles d'ingénieurs, et légèrement

► 1. Répartition des places de formation selon la filière



Lecture : Dans la zone d'emploi d'Amiens, 13 % des places proposées dans Parcoursup concernent une formation en Brevet de technicien supérieur (BTS), une proportion équivalente à celle des autres zones d'emploi de province (hors Corse) sièges d'académie.

Champ : Zones d'emploi sièges d'académie de France de Province hors Corse.

Source : MESR – SIES, Parcoursup 2022.

sous-représentée pour les licences Arts – lettres – langues, Économie et gestion et accès santé (Las). Contrairement à certaines zones d'emploi sièges d'académie telle que Lille ou Lyon, celle d'Amiens ne dispose d'aucune université privée.

Avec 58 % des places à l'entrée dans l'enseignement supérieur, la zone d'Amiens constitue le premier pôle de formation de l'académie d'Amiens, qui recouvre les trois départements de l'ex-Picardie (Somme, Oise et Aisne). Comparativement à la moyenne des autres académies (54 %), l'offre de formation de l'académie d'Amiens est plus concentrée au sein de son siège.

Toutefois, dans certaines académies peu densément peuplées telles que celles de Clermont-Ferrand ou Limoges, les sièges regroupent trois quarts des places à l'entrée dans l'enseignement supérieur. Cette concentration de l'offre de formation de l'académie dans le pôle amiénois concerne principalement les formations universitaires, 91 % des places en licence de l'ex-Picardie étant proposées dans la zone d'emploi d'Amiens. À l'inverse, les formations de BTS sont davantage réparties sur le territoire et celles d'ingénieur fortement présentes à Compiègne avec l'Université de technologie (43 % des places de l'académie).

Des sorties vers le reste de la France, des entrées depuis l'académie

Environ 600 néobacheliers amiénois s'inscrivent dans une formation dispensée en dehors de la zone d'emploi où ils résidaient l'année précédant l'obtention du bac. Cela représente 23,9 % d'entre eux. Ce **taux de sortie** est relativement faible pour un siège d'académie. En effet, dans la moitié des zones d'emploi sièges d'académie, le taux de sortie dépasse 27 %. Les taux les plus élevés concernent notamment les sièges des académies bi-sites où l'offre universitaire est répartie entre deux pôles importants (Aix, Marseille, Orléans, Tours, Metz...) mais également d'autres zones d'emploi comme Poitiers, Rennes ou Besançon.

D'une manière générale, les taux de sortie sont faibles dans les plus grands pôles universitaires, l'importance de l'offre de formation limitant les besoins de **mobilité** ► **figure 2**. En ce sens, Amiens s'avère atypique puisque son taux de sortie approche ceux de Bordeaux ou Toulouse. Ces derniers proposent pourtant 2 fois et 3 fois plus de places de formation.

La faible mobilité sortante amiénoise s'explique principalement par des mouvements intra-académiques peu nombreux. Ils ne concernent que 4,1 % des bacheliers originaires de la zone contre 10,9 % en moyenne pour les autres zones d'emploi sièges d'académie ► **figure 3**. La forte concentration de l'offre d'enseignement supérieur picarde à Amiens en est la principale cause. À l'inverse, les mobilités vers le reste de la France ► **encadré** sont les plus élevées des sièges d'académie (19,8 % contre 18,2 % en moyenne).

Alors que peu d'étudiants quittent la zone d'emploi d'Amiens, nombreux sont ceux qui viennent y étudier. Ainsi, en 2022, Amiens accueille 4 200 néobacheliers originaires d'une autre zone d'emploi, soit 68,5 % de ceux inscrits dans la zone. Ce **taux d'entrée** se décompose entre 53,7 % de bacheliers issus de l'académie et 14,8 % originaires du reste de la France. Il ne dépasse 66 % que pour un quart des sièges d'académie.

Parmi les entrants, de nombreuses orientations en licence

Les néobacheliers picards entrants à Amiens ont plus fréquemment obtenu un baccalauréat général ► **figure 4** que les jeunes stables originaires du pôle universitaire amiénois (74 % contre 64 %). En effet, les bacheliers professionnels ou technologiques du reste de l'ex-Picardie s'orientent souvent vers des formations de proximité telles que les BTS ou les

BUT, tandis que les mobiles vers Amiens privilégient les formations à l'université plutôt destinées aux baccalauréats généraux.

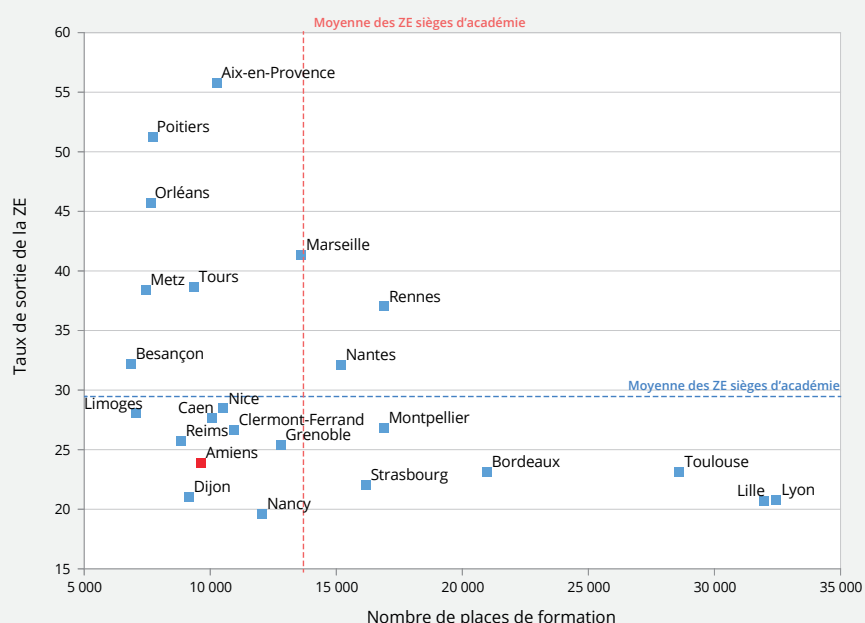
Creil, Beauvais, Saint-Quentin et Compiègne, premières pourvoyeuses d'étudiants à Amiens

Environ 800 néobacheliers originaires de Creil poursuivent leurs études supérieures à Amiens. Beauvais (700 entrants), Saint-Quentin (600) et Compiègne (500) constituent également des zones d'origine de nombreux étudiants. Les néobacheliers en provenance de ces 4 zones d'emploi se distinguent par un choix plus fréquent de licences

que l'ensemble des entrants (68 % pour l'ensemble des entrants). Cela peut concerner des zones d'emploi sans offre universitaire, telles que Compiègne et Creil (72 % et 80 % des entrants de ces zones s'orientent en licence) mais également des zones disposant d'une antenne universitaire comme Beauvais ou Saint-Quentin (71 % et 76 %).

Dans plusieurs des zones d'emploi limitrophes de celles d'Amiens, la proportion de néobacheliers qui ont rejoint la zone amiénoise pour poursuivre leurs études supérieures est particulièrement élevée. C'est le cas en particulier d'Abbeville (57 %), de la vallée de la Bresle-Vimeu, (42 %), de Beauvais

► 2. Taux de sortie de la zone d'emploi et nombre de places de formation des zones d'emploi sièges d'académie

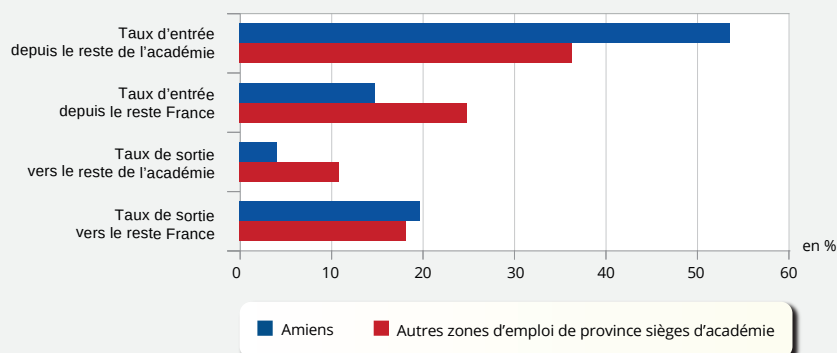


Lecture : Dans la zone d'emploi d'Amiens, le taux de sortie des néobacheliers s'établit à 23,9 %. Le nombre de places proposées dans Parcoursup atteint 9 629.

Champ : Néobacheliers résidant en France de Province hors Corse ayant accepté un vœu dans Parcoursup durant la phase principale, en juillet 2022.

Source : MESR - SIES, Parcoursup 2022.

► 3. Taux d'entrée et taux de sortie de la zone d'emploi vers le reste de l'académie et vers le reste France



Lecture : Dans la zone d'emploi d'Amiens, le taux d'entrée des néobacheliers depuis le reste de l'académie s'établit à 53,7 %. Celui depuis le reste de la France à 14,8 %.

Champ : Néobacheliers résidant en France ayant accepté un vœu dans Parcoursup durant la phase principale, en juillet 2022.

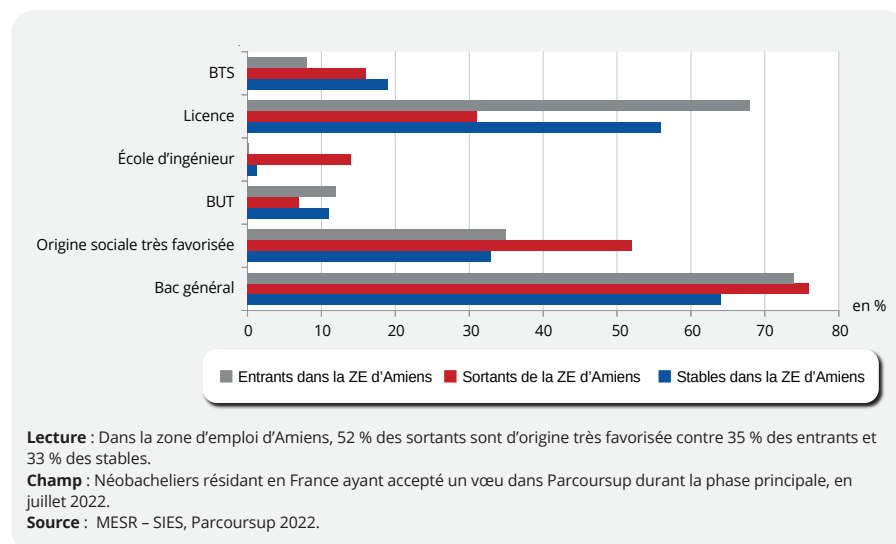
Source : MESR - SIES, Parcoursup 2022.

(40 %) et de Compiègne (39 %) ► **figure 5.** En plus de la proximité, l'importance des mobilités vers Amiens s'explique par l'offre de formation locale. À Abbeville, Compiègne ou dans la vallée de la Bresle-Vimeu, la faiblesse de l'offre de formation rend les mobilités quasi obligatoires, notamment pour des études universitaires et Amiens

constitue naturellement la destination privilégiée du fait de sa proximité géographique. À l'inverse, les jeunes originaires de Saint-Quentin, qui disposent d'une offre de formation assez diversifiée, étudient assez fréquemment dans leur zone malgré la proximité du pôle amiénois. Enfin, la part de mobiles vers Amiens

diminue avec la distance. Ainsi, moins de 16 % des néobacheliers de Soissons et Laon étudient à Amiens et cette proportion n'atteint que 6,9 % pour Château-Thierry. L'éloignement, mais aussi la concurrence d'autres pôles de formation à proximité (Reims ou encore l'antenne universitaire de Soissons) restreignent les mobilités étudiantes à destination d'Amiens.

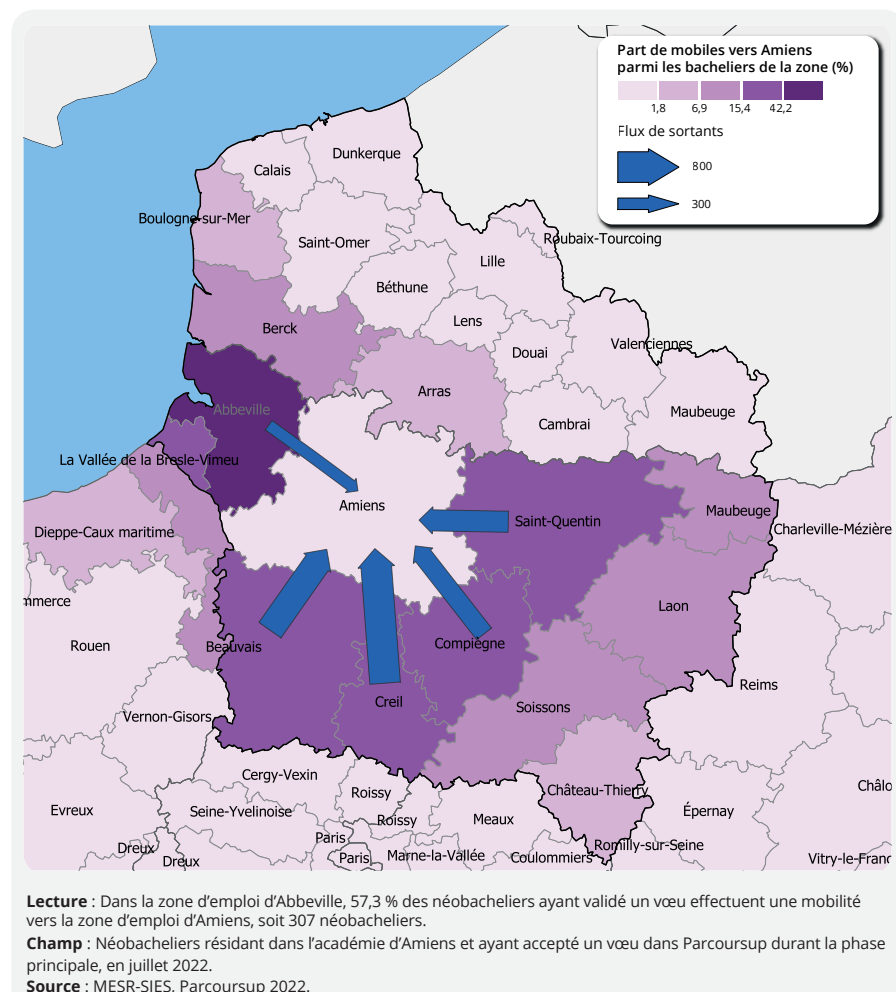
► 4. Caractéristiques des néobacheliers selon leur mobilité à l'entrée dans l'enseignement supérieur.



Les départs d'étudiants amiénois surtout le fait de jeunes d'origine très favorisée

Une partie des mobilités sortantes d'Amiens concerne des formations peu ou pas présentes sur place. Ainsi, 13 % des sortants poursuivent leurs études en école d'ingénieur alors que seul 1 % des étudiants non mobiles s'y inscrit. La sélectivité des écoles d'ingénieurs et leur répartition inégale selon les territoires contribuent à l'importance des mobilités pour ce type de formation. Toutefois, ce taux est particulièrement élevé à Amiens. Ces futurs étudiants en école d'ingénieurs s'inscrivent un peu partout en France mais plus particulièrement à Compiègne (Université de Technologie) et à Lille. Les classes préparatoires aux grandes écoles et plus particulièrement la section littéraire, les formations en diplôme d'État sanitaire, notamment pour les formations infirmières, sont également surreprésentées parmi les sortants.

► 5. Part des étudiants néobacheliers mobiles vers la zone d'emploi d'Amiens



Plus de la moitié des néobacheliers quittant Amiens ont une **origine sociale** très favorisée, soit 19 points de plus que les non mobiles. Cette surreprésentation est davantage prononcée à Amiens : l'écart entre les sortants et les stables n'étant que de 12 points pour l'ensemble des sièges d'académie.

Près de la moitié des mobiles vers Lille ou Paris inscrits en Licence

Lille et Paris sont les deux pôles accueillant le plus de néobacheliers amiénois avec respectivement 29 % et 11 % des sortants. Les néobacheliers d'Amiens effectuant une mobilité vers Lille rejoignent plus fréquemment une formation en licence, en particulier en Droit, sciences politiques (13 % des mobiles d'Amiens vers Lille contre 7 % de l'ensemble des mobiles d'Amiens). L'Université catholique de Lille constitue une destination privilégiée pour les étudiants en Arts, lettres et langues, en Sciences humaines et sociales ou en économie, gestion. Les classes préparatoires littéraires sont également prisées des Amiénois inscrits à Lille. Les étudiants quittant Amiens pour Paris s'inscrivent plus fréquemment en licence (et plus particulièrement en Arts, lettres, langues) ou en classe préparatoire économique et commerciale. ●

Jérôme Fabre, Marie-Laure Sénéchal, Insee Hauts-de-France

Encadré : Moins de vœux de mobilité en dehors de l'académie pour les néobacheliers amiénois

Comprendre la formation acceptée par les néobacheliers nécessite de s'intéresser à la pluralité des vœux, non hiérarchisés, saisis en amont dans Parcoursup, afin de tenter de distinguer ce qui peut être le résultat d'une stratégie liée à un choix géographique, à un choix de formation ou la résultante du processus de sélection.

Globalement, dans la zone d'emploi d'Amiens, 34 % des néobacheliers privilégient ► **méthodologie** une licence, 20 % un BTS services (contre 9 % en moyenne pour les zones d'emploi sièges d'académie). Les vœux concentrés sur des écoles d'ingénieurs sont en revanche moins fréquents (2 % contre 11 %). 30 % des candidats de la zone d'emploi d'Amiens ont formulé l'ensemble de leurs vœux dans leur territoire d'origine. L'ancrage territorial fort est une caractéristique générale des sièges d'académie du fait de la richesse de l'offre de formation, mais il est particulièrement important à Amiens. Privilégier une formation dans sa zone d'emploi d'origine va souvent de pair avec une moindre spécialisation des vœux en matière de formation. En effet, une proportion non négligeable des candidats n'exprime aucune préférence explicite en matière de formation. Ils sont plus souvent dans ce cas dans la zone d'emploi d'Amiens que dans les autres zones d'emploi sièges (13 % contre 7 %). De plus, près de la moitié d'entre eux ne postulent qu'à Amiens, illustrant en cela la priorité accordée à la stabilité géographique plutôt qu'à un choix précis de formation. Les jeunes ciblant principalement des BTS postulent également bien plus que les autres uniquement à Amiens.

Dans la zone d'emploi d'Amiens, 64 % des candidats émettent au moins un vœu hors de l'académie, soit 17 points de moins que dans les autres zones d'emploi sièges d'académie. C'est par exemple le cas de l'ensemble des jeunes privilégiant les écoles d'ingénieur. Cette faible propension à la mobilité s'explique principalement par la moindre proportion de bacheliers généraux, avec mention ou d'origine très favorisée, que dans les autres sièges. De plus, à caractéristiques équivalentes, la proportion de jeunes amiénois candidatant hors de l'académie est plus faible de 8 points qu'en moyenne des zones d'emploi sièges d'académie. Les moindres intentions de mobilité des bacheliers amiénois dans les vœux de Parcoursup peuvent néanmoins apparaître paradoxales puisqu'ils valident in fine plus souvent des vœux en dehors de leur académie de résidence.

► Sources

L'étude repose sur les données de **Parcoursup** 2022 du MESR-SIES (ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche), plateforme nationale de préinscription en première année de l'enseignement supérieur en France.

► Méthodologie

La pluralité des vœux dans Parcoursup a été étudiée selon deux axes :

- géographique : les étudiants sont classés en trois catégories : ceux qui ont formulé tous leurs vœux dans leur zone d'emploi d'origine, ceux qui ont formulé au moins un vœu dans le reste de l'académie et ceux qui ont formulé au moins un vœu hors de l'académie ;
- en matière de formation : la formation privilégiée est celle regroupant le plus de vœux sans prise en compte du lieu de formation. En cas d'égalité entre au moins deux formations, le jeune est considéré comme n'ayant aucune préférence explicite.

Une régression logistique a été réalisée pour mesurer l'effet des déterminants socio-éducatifs sur la mobilité géographique des néobacheliers. Son champ est l'ensemble des zones d'emploi sièges d'académie. Une indicatrice isolant les jeunes ayant réalisé au moins un vœu hors de leur académie d'origine est modélisée selon les variables suivantes : origine sociale, série de baccalauréat, mention au baccalauréat et indicatrice d'obtention du baccalauréat à Amiens.

► Définitions

Les **néobacheliers** sont les élèves ayant obtenu leur baccalauréat en 2022. On parle d'**inscription** quand ils acceptent une proposition d'admission dans Parcoursup en France, hors apprentissage et formations à distance, durant la phase principale en juillet 2022. Dans les faits, certains d'entre eux renoncent finalement à s'inscrire : choix d'un autre projet d'études hors Parcoursup (y compris à l'étranger), entrée sur le marché du travail, décès, problème médical...

Un néobachelier est **mobile** lorsque sa zone d'emploi de résidence l'année du baccalauréat diffère de celle du lieu où est dispensée la formation à laquelle il s'inscrit. Ces changements de zone d'emploi peuvent se traduire par un déménagement ou par des navettes.

Taux d'entrée : parmi les néobacheliers inscrits dans la ZE, part provenant d'une autre ZE.

Taux de sortie : parmi les néobacheliers qui habitaient la ZE l'année du bac, part s'inscrivant dans une autre ZE.

L'**origine sociale** du néobachelier fait référence à la catégorie socioprofessionnelle la plus élevée parmi celle de chaque parent.

► Pour en savoir plus

- Caron G., Hilary S., « [Les mobilités à l'entrée dans l'enseignement supérieur dans les Hauts-de-France - Peu de départs de la région mais de nombreuses mobilités intrarégionales](#) », Insee Analyses n° 198, octobre 2025.
- Avila É., Thao Khamsing W., Pucher O., « [En 2022, 58 % des nouveaux bacheliers quittent leur zone d'emploi en entrant dans l'enseignement supérieur](#) », Insee Première n° 2031, janvier 2025.
- [Définition de l'origine sociale](#)



Retrouvez les données associées
à cette publication sur [insee.fr](https://www.insee.fr).

